



MARCHES PUBLICS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Etude de développement de la plate-forme Multimodale Chalindrey Grand Est

ACTE D'ENGAGEMENT

Pièces constitutives du marché par ordre de priorité décroissante :

- L'acte d'engagement (AE) et ses annexes
- Le cahier des charges et ses annexes
- La proposition méthodologique,
- Le mémoire technique

Le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de prestations intellectuelles approuvé par l'arrêté du 16 septembre 2009 portant approbation du CCAG applicable aux marchés publics de prestations intellectuelles et l'ensemble des textes qui l'ont modifié.

1. ACTE D'ENGAGEMENT

Maître de l'ouvrage :

Syndicat Mixte d'Aménagement Économique du Pays de Langres

Objet du Marché :

Marché en procédure adaptée en application de l'article 28 du code des Marchés Publics pour la conduite d'une étude relative au développement de la Plateforme de Chalindrey Grand Est

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 108 du code des Marchés Publics :

Le Président du SMAEPL

Ordonnateur :

Le Président du SMAEPL

Comptable public assignataires des paiements

Monsieur le Trésorier de Langres

2. CONTRACTANT

Nom, Prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire :

Numéro de siret

Code la nomenclature d'activité française (NAF)

Forme de la société et capital (pour les personnes morales)

Compagnie d'assurance et numéro de police

Agissant pour mon propre compte,

Et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics.

Je m'engage sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le présent acte d'engagement et le cahier des charges à exécuter les prestations qui me concernent, dans les conditions ci-après définies :

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par la lettre ou le règlement de consultation.

3. OFFRE DE PRIX

Rémunération de la prestation

Le Prix rémunérant le prestataire pour l'exécution de la totalité des prestations est un prix forfaitaire tel qu'il est proposé par l'offre du soumissionnaire .

Les missions sont détaillées dans le cahier des charges.

Le montant de la rémunération du prestataire s'élève à la somme forfaitaire de :

Montant exprimé en euros :

Total HT :

Montant de la TVA (Taux :.....) :

Montant TTC :

Ce montant est définitif.

Bordereau des prestations complémentaires à l'offre de base

Sans préjuger du déroulement effectif des travaux, le Maître d'Ouvrage pourra solliciter des prestations complémentaires. Elles seront rémunérées sur la base d'un montant unitaire à préciser :

	Montant HT
1 journée étude supplémentaire	
1 réunion de travail supplémentaire	
1 réunion publique supplémentaire	

Type de variation des prix

Les prix sont fermes et non actualisables.

4. PAIEMENT

Le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes ci-après:

Ouvert au nom de :

pour les prestations suivantes :

Etablissement :

Numéro de compte :

Clé :

Code banque :

Code guichet :

Règlement des acomptes

La mission du prestataire fera l'objet du paiement d'un acompte de 50% à l'issue de la 1^{ère} restitution intermédiaire. Le solde sera versé à la fin de la mission, à l'issue de la restitution finale de l'étude.

Avances

En application de l'article 87 code des marchés publics, le titulaire du marché peut prétendre au versement d'une avance de 5% du montant total du marché.

Le titulaire :

- Accepte de percevoir l'avance
 Refuse de percevoir l'avance

5. SOUS-TRAITANCE

En cas de sous-traitance de prestation, le titulaire doit présenter au Maître d'ouvrage la demande d'agrément de chaque sous-traitant, conformément à l'article 112 du Code des Marchés Publics

Celle-ci s'accompagne :

- d'une déclaration du candidat et d'attestation sociales et fiscales à jour ;
- d'une attestation d'assurance ;
- d'une annexe à l'acte d'engagement si le sous-traitant est présenté avant la notification du marché ou d'un acte spécial de sous traitance si le sous-traitant est présenté après la notification du marché.

Par ailleurs, le titulaire produit tout document permettant d'apprécier la compétence technique du sous-traitant présenté à l'agrément du maître d'ouvrage.

Le titulaire :

- Envisage de sous traiter certaines prestations
 N'envisage pas de sous traiter certaines prestations

6. DELAIS D'EXECUTION

Le délai d'exécution de la mission court à compter de la notification du marché jusqu'au 29 avril 2011.

7. ACHEVEMENT DE LA MISSION

L'achèvement de la mission sera formalisé par la remise au Maître d'ouvrage d'un rapport final. Le maître d'ouvrage établira alors une décision qui emportera réception de l'ensemble des prestations, figurant au présent marché.

8. RESILIATION

La résiliation pourra être prononcée par le maître d'ouvrage dans les conditions fixées aux articles 31,33 et 34 du C.C.A.G.

Conformément à l'article 33 du CCAG PI, il est précisé que pour la fixation de la somme figurant au crédit du titulaire à titre d'indemnisation, le pourcentage prévu est de 5 %.

Le marché pourra être résilié aux torts du titulaire dans le respect de l'article 32 du CCAG PI, et en particulier dans le cas où, après mise en demeure restée sans effet, le prestataire titulaire n'exécute pas l'un quelconque de ces engagements.

9. PROPRIETE DE L'ETUDE / DROITS D'AUTEURS

Les droits d'auteurs attachés aux documents créés dans le cadre de ces missions seront cédés au SMAEPL à la fin du contrat, le(s) prestataire(s) renonçant à se prévaloir des droits relevant de la propriété intellectuelle et artistique.

10. LITIGES

Tout litige relèvera du Tribunal Administratif de Chalons en Champagne.

11. DEROGATIONS AU C.C.A.G PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Il n'y a pas d'articles dérogeant au C.C.A.G. prestations intellectuelles.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original

A

Le

Signature du candidat

Porter la mention manuscrite

Lu et approuvé

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Le présent marché se trouve ainsi conclu pour la somme de :

.....€ HT

.....€ TVA

.....€ TTC

Montant en toute lettres :

*Est acceptée la présente offre pour valoir
acte d'engagement*

A

Le

Signature de la personne responsable du marché
habilitée par la délibération en date du

.....